

## Fongicide céréales

# Pack REXTHIO®

**Imtrex® + Curbatur®\* 10 L + 5 L**

**Pour réussir son traitement T2 sur septoriose**

- Deux substances actives de référence
- De la souplesse dans le positionnement
- Un large spectre d'efficacité

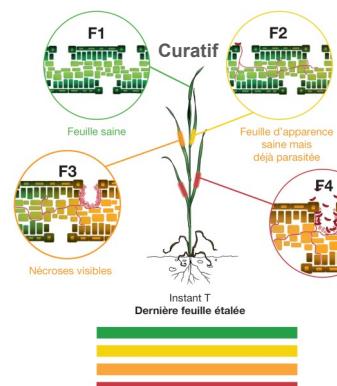


### Haut niveau d'efficacité septoriose



**Xemium :**  
sûr et performant  
**Prothioconazole :**  
un triazole efficace et reconnu

### Vraie souplesse de positionnement



Efficace en conditions favorables (préventives) ou difficiles (curatives)

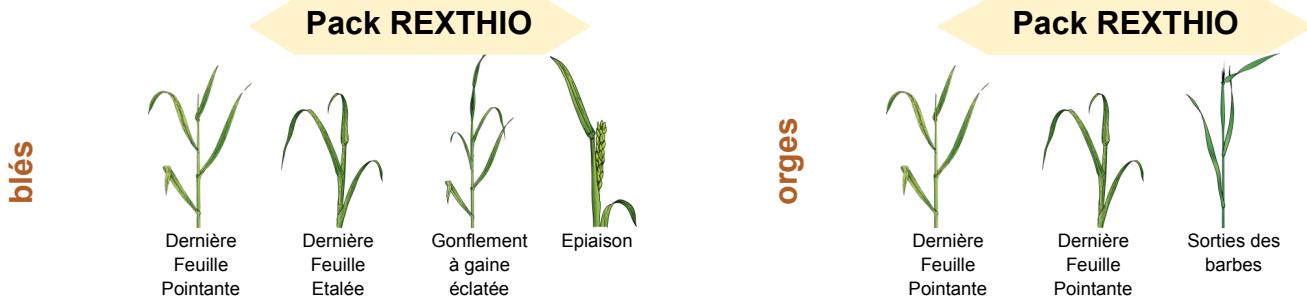
### LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ BLÉS ET ORGES

	BLÉS			ORGES				
	Septoriose	Rouille Jaune	Rouille Brune	Rhyncho.	Oïdium	Rouille naine	Helmintho.*	Grillures / Ramulariose*
<b>Pack REXTHIO</b>	<b>IMTREX® 1 + CURBATUR® 0,5</b>	62,5 g Fluxapyroxad + 125 g Prothioconazole	+++	+++	++	+++	++	+++

\* Le développement de résistance peut impacter localement l'efficacité

<b>Efficacité</b>	++++	Très bonne	+++	Bonne	++(+)	Moyenne à bonne	++	Moyenne	+(-)	Faible à moyenne	+	Faible
-------------------	------	------------	-----	-------	-------	-----------------	----	---------	------	------------------	---	--------

## POSITIONNEMENT STADE



## RECOMMANDATIONS DOSES

	nombre d'ha par pack	dose / produit L/ha	
		Imtrex®	Curbatur®*
Pack REXTHIO 10 L + 5 L	<b>8 ha</b>	1,25	0,62
	<b>10 ha</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
	<b>12,5 ha</b>	0,8	0,4

## QU'EST-CE QUE LE PACK REXTHIO (IMTREX® + CURBATUR®\*) ?

	IMTREX® - 10 L	CURBATUR®* - 5L
AMM	N°2110144	N° 2060116
Composition	62,5 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium)	250 g/L prothioconazole
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale, épeautre : septoriose(s), piétin-versé, rouille brune, oïdium Orges : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin-versé Avoine : piétin-versé, rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille brune, oïdium	Blés, triticale,épeautre: piétin-versé,fusariose des épis ,septoriose,oïdium(s) Triticale: rouille brune Orges : helminthosporiose , rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin-versé, fusariose Avoine : oïdium, piétin-versé, rouille couronnée Seigle: rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	2 L/ha	0,8 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres avec un DVP de 5 m en cas de ruissellement
ZNT plantes non cibles		5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an	1/ an (entre BBCH 25 et 69)	piétin-versé : 1/an - autres maladies 2/an, la 2ème application devant se faire après BBCH 30
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 h	24 h

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 , tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166), demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN14387)

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. ® marque déposée Bayer SAS. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 644CEFE1119R - Novembre 2019.

Imtrex® : SGH07, SGH08, SGH09 – ATTENTION - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation – H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H411 :Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : (2S)-2-HYDROXY-ESTER D'ACIDE PROPAANOIQUE DE 2-ÉTHYLHEXYLE - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Curbatur®\* : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**